# 

* Date : 14-01-2004
* Langue : Français
* Section : Législation
* Source : Numac 2004700905
* Auteur :

Tribunal de commerce de Bruxelles
En date du 7 janvier 2004, a été prononcé la faillite, sur aveu, de Chedemail, Gilles Denis Gerard, avenue Edmond Parmentier 6, 1150 Woluwe-Saint-Pierre, numéro d'entreprise 0758.344.317.
Objet social : conseils en informatique.
Juge-commissaire : Fr. Wiser.
Curateur : Walhim, Charles, rue de Suisse 35, 1060 Saint-Gilles.
Les créanciers doivent produire leurs créances au greffe du tribunal de commerce, rue de la Régence 4, à 1000 Bruxelles, dans le délai de trente jours à dater du prononcé du jugement.
Clôture du procès-verbal de vérification des créances : le mercredi 18 février 2004, à 14 heures, en la salle D.
Pour extrait conforme : le greffier en chef, (signé) R. Tielemans.